

## **Orientation post Master 2**

## Par MariaDLP, le 10/01/2022 à 16:04

Bonjour,

Je vous contacte car je m'inquiète un peu pour mon avenir. J'ai fini mon Master 2 cette année et j'ai enchainé sur un stage en entreprise qui ne me convient pas du tout en droit de la distribution et concurrence.

Le problème c'est que je n'apprends strictement rien, je suis traitée comme une para légale alors que je devais être stagiaire juridique. Je ne fais pas de droit mais du secrétariat.....

Je voulais à l'origine faire du corporate ou du contentieux ou surtout du pénal financier, cependant ayant eu des problèmes de santé j'ai du choisir une entreprise me permettant de prendre 2-3 des jours de télétravail pour me soigner.

Mais je me retrouve dans une entreprise à faire des photocopies et à comparer des contrats entre eux. J'ai vraiment honte du niveau que je suis en train d'acquérir et j'ai l'impression que je n'arriverai jamais à accèder au métier que je souhaitais faire, c'est à dire être avocate en contentieux.

J'ai essayé d'obtenir un deuxième stage en contentieux commercial et me suis faite refusée d'un nombre incalculable de cabinets malgré toutes les mentions obtenues au cours de mes études, et je pense que c'est à cause du stage que j'effectue et du fait que je ne vienne pas de Paris mais de Lyon (bien que mon stage soit à Paris).

Ma question est donc de savoir s'il est possible pour moi de rebifurquer l'année pro dans un second M2 en contentieux commercial et pénal financier alors même que je n'ai absolument pas le parcours ? Comment justifier cette erreur de parcours ? Je vous avoue que je suis un peu perdue et j'ai un peu peur de me retrouver bloquer dans une spécialité que je n'aime pas et dans un environnement que je deteste...